NEWSLETTER DE VOTRE COMMUNE

www.longvilliers.fr

Longvilliers
L'on y vit bien

Janvier 2018
N°26

Journée Nationale

Samedi 27 Janvier :

73ième anniversaire de la libération des camps de concentration

MESSES DE JANVIER ET FEVRIER

Le Samedi 6 Janvier
A 18h30 à Tubersent

Le Samedi 20 Janvier
A 18h30 à Lefaux

Le Samedi 27 Janvier
A 18h30 à Frencq

Le Samedi 3 Février
A 18h00 à Longvilliers

Le chiffre du mois

99,2%

C'est en pourcentage du PIB le montant de la dette publique à la fin du 2nd trimestre 2017 (soit 2 231,7 milliards d'euros), en hausse de 0,4 points par rapport au trimestre précédent, selon l'INSEE.

Johnny Hallyday

1943-2017

Artiste français, auteur, compositeur, bête de scène avec des mises en scène toujours plus magistrales. Il a animé la vie de plusieurs générations et continuera…

Après succès et courage, c'est une bien triste nouvelle en apprenant son décès le 6 Décembre 2017.

Au travers de cette newsletter, je voulais lui rendre hommage, avec toute mon admiration.

Le Maire S.MAIGNAN

Un mois de Janvier sans gelée n'amène pas une bonne année

COMMEMORATIONS DU 11 NOVEMBRE ET DU 5 DECEMBRE

Présidées par M. Gérard HAUDIQUET,

Président de l'association des anciens combattants de Maresville et de Longvilliers

Discours de Monsieur le Maire le 5 Décembre 2017 pour la Journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie

En cette journée nationale, la République rend un hommage solennel aux « morts pour la France » et aux victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

Il y a 55 ans, une guerre, commencée huit ans plus tôt, et longtemps niée s'achevait. Son souvenir demeure vivace et encore douloureux pour beaucoup d'hommes et de femmes qui eurent à en souffrir.

Ce conflit et ses conséquences ont bouleversé la France comme l'Algérie. L'armée française dut affronter des combats multiples et violents. Les appelés et les rappelés durent participer à cette guerre cruelle et pour beaucoup rentrèrent en métropole meurtris dans leur chair et dans leur âme. Chaque famille fut plongée dans l'attente du retour et dans l'inquiétude des nouvelles.
De nombreux civils perdirent la vie ou furent durablement marqués physiquement et moralement.

Des centaines de milliers de personnes, rapatriés et harkis, franchirent la Méditerranée, elles furent contraintes de quitter une terre qu'elles aimaient. A l'abandon de la terre natale et au déracinement s'ajouta la souffrance due à l'accueil qui leur fut réservé.

Aujourd'hui, la Nation toute entière se souvient des 25 000 combattants morts pour la France en Afrique du Nord. Nous honorons leur mémoire, leur courage et leur sacrifice. La France se souvient également avec émotion des victimes civiles tuées au cours de ces années, des disparus, des drames personnels et des tragédies familiales.

Que les familles, les proches et les camarades de tous ceux qui sont tombés soient assurés du souvenir et du soutien de la Nation.

En 2017, la mémoire individuelle, familiale et associative de ces années est encore très forte ; elle contribue à l'appropriation de cette part d'histoire de notre pays par les nouvelles générations.

Plus d'un demi-siècle après ces faits et sans oublier les souffrances d'hier, nous devons progresser ensemble vers l'apaisement des mémoires et continuer à emprunter le chemin de la réconciliation.

Depuis 3 ans, votre commune a fait le choix d'investir chaque année dans de nouvelles guirlandes lumineuses afin de renouveler l'existant, vieillissant et souvent en panne.

Prochainement par le Comité des fêtes

La galette des rois

Dimanche 14 Janvier 2018

… Vue dans la presse…

AVANT APRÈS

LA PLACE DU 8-MAI

LONGVILLIERS. Lieu de rencontres et de réjouissances, la place communale, rebaptisée après la Seconde Guerre mondiale place du 8-Mai-1945, ne manque pas de charme. Elle est particulièrement spacieuse pour une commune comme Longvilliers, qui regroupe 256 âmes. L'une des caractéristiques particulières de la place est d'abriter un immense tilleul qui fait la fierté des habitants. Ce dernier culmine à plus de trente mètres pour quatre mètres de circonférence. La place était autrefois un lieu de rendez-vous pour les conscrits, qui s'y regroupaient après avoir été déclarés « *bons pour le service* ».

Décoré par
Le Comité des fêtes

Noël à Longvilliers avec Le Comité des fêtes

Le 16 Décembre 2017

Travaux, aménagements et réparations réalisés dans votre commune en 2017

ECOLE

Changement du brûleur de la chaudière de l'école

Mise en place d'une vanne sur le circuit d'alimentation des chasses d'eau des toilettes enfants à l'école

Installation d'un nouveau portail et réalisation de ses pilasses à l'entrée de l'école

Installation d'un nouveau portillon d'accès à la cour de l'école

Rénovation du couloir de l'école

Installation d'une clôture grillagée à l'école le long de la route et réparation de celle le long de la mairie annexe

Rénovation de la salle de classe parquet, murs, stores.

Réalisation d'un accès pour handicapés à l'entrée de l'école et vers la cour de récréation

SALLE DES ASSOCIATIONS

Changement du robinet défaillant salle des associations

Mise en conformité électrique et des alarmes de la salle des associations, et de la mairie

Réparation de l’arêtier de la toiture de l'église

Rénovation de la toiture arrière de l'église

EGLISE

Mise en place d'un panneau de signalisation: voie sans issue impasse des enfers

Mise en place d'un robinet poussoir au cimetière

Positionnement d'un panneau interdit au 10t avant l'intersection

Installation de canalisations de récupération et d'évacuation des eaux pluviales allée Pécqueux

Abattage quatre sapins derrière la salle des associations

EXTERIEUR

Marquage d'une place de stationnement réservée aux handicapés et fléchages derrière la salle des associations

Abattage trois tilleuls face à la mairie

Mise en place d'un panneau de signalisation: voie sans issue impasse des enfers

Mise en place de balises à l'intersection de la route de l'abbaye

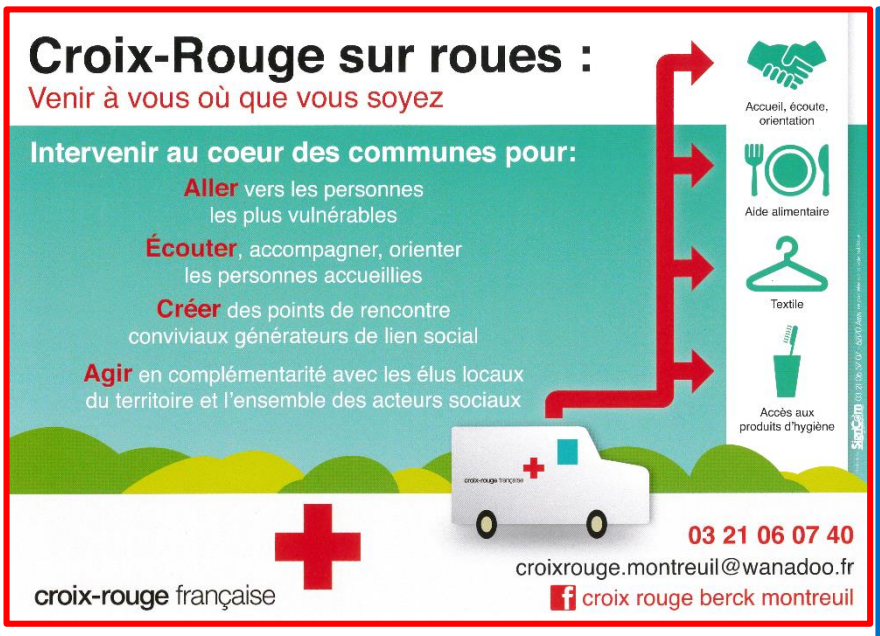

Le saviez-vous ?

Dès 2018, tous les emprunteurs pourront renégocier l'assurance de leur crédit immobilier à l'échéance annelle du contrat.

Le secrétariat de Mairie étant fermé du 26 au 29 Décembre, une ouverture exceptionnelle sera faite <u>le vendredi 29 Décembre de 10h à 12h</u> pour les dernières inscriptions.

La question du mois ?

« Le Pacte civil, est-ce la même chose qu'un mariage ? »

Non. Le PACS ne ressemble en rien - ou presque - à un mariage. Le mariage est une cérémonie alors que le PACS est un acte administratif. La personne pacsée ne possède pas la qualité d'héritier par exemple, et ne peut prétendre au versement de la pension retraite du conjoint décédé.

La dissolution du PACS est également plus simple et plus rapide qu'un divorce, même si, depuis le 1er Janvier 2017, les époux ne sont plus tenus de passer devant un juge, en cas de divorce par consentement mutuel.

La dissolution d'un PACS peut intervenir à la demande de l'un des deux partenaires.

CA2BM Agglomération 2 Baies en Montreuillois

Dans le cadre de sa politique en faveur de l'habitat et de la lutte contre la précarité énergétique, la CA2BM s'est engagée dans une étude thermographique à l'échelle de ses 46 communes. Cette étude a pour objectif de mettre à disposition des habitants, des collectivités ou encore des entreprises installées sur le territoire, des éléments permettant à chacun de visualiser sur les habitations ou bâtiments les déperditions de chaleur en toiture notamment.

La thermographie aérienne permet de mesurer la température qui se dégage des toitures. L'agence de l'Environnement et de la Maîtrise d'Energie (ADEME) a en effet constaté sur la base d'études, qu'entre 25 et 30% des déperditions thermiques totales d'un bâtiment passent par sa toiture. Ainsi, connaitre le niveau de déperdition de la toiture, c'est avoir un excellent indicateur de la déperdition globale du bâtiment ou de son habitation, et donc de la qualité de son isolation.

Pour cela, un avion de la société Action Air Environnement survolera le territoire de l'Agglomération à partir de la semaine prochaine (si les conditions météorologiques le permettent) pour effectuer des prises de vue des toits des habitations et immeubles afin de détecter d'éventuelles déperditions de chaleur.

Les prises de vue pourront nécessiter plusieurs survols successifs sur des périodes de 5 heures maximum dans le créneau 18h-23h, en fonction des conditions météorologiques.

Les résultats de l'étude seront dévoilés lors de réunions organisées sur le territoire de la CA2BM. Ces rencontres seront l'occasion pour les particuliers et propriétaires d'immeubles de venir récupérer les clichés des habitations et bâtiments mais aussi d'obtenir quelques explications : sources de déperditions énergétiques, les façons d'y remédier ou encore les financements pouvant être recherchés auprès de nos partenaires institutionnels (ANAH, ADIL, ADEME,…)